

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Société anonyme au capital de 10.000.000 de Dinars
Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.
R.C. n° B132991996
MF : 001166C/N/M000

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 MAI 2014

Messieurs les actionnaires de la Société PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le mercredi 14 Mai 2014 à 10 heures à « L'HÔTEL AFRICA » - 50, Avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2013 ;
- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2013 et approbation des opérations réglementées y mentionnées;
- Approbation des états financiers de l'exercice 2013 ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation des résultats 2013 ;
- Renouvellement de mandats d'administrateurs ;
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;
- Fixation du montant des jetons de présence.

Tout actionnaire désirant prendre part à ces assemblées peut retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Société Anonyme au capital de 10.000.000 Dinars

Siège social : 2 Rue de Turquie - Tunis

RC N° B 132991996 Tunis

PROJET DE RESOLUTIONS

Résolution n°1 :

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 qui font ressortir un résultat bénéficiaire de 1.453.823,000 Dinars ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial.

Elle donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2013.

Résolution n°2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat positif de l'exercice 2013 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration à savoir :

Bénéfice de l'exercice	1.453.822,662 Dinars
+ Report à nouveau ex 2012	1.315.209,194 Dinars
Total (1)	2.769.031,856 Dinars
- Dividendes à distribuer	2.000.000,000 Dinars
- Report à nouveau ex 2013	769.031,856 Dinars
Total (2)	0

Le dividende sera mis en paiement à raison de 2,000 Dinars par action à partir du 2014.

Résolution n°3 :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois (3) ans les mandats des administrateurs suivants :

- Monsieur Mohamed Habib BEN SAAD ;
- Monsieur Abdellatif FEKIH ;
- Monsieur Mohamed RIAHI ;
- La Banque de Tunisie ;
- La Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE.

Ces mandats prendront fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2016.

Résolution n°4 :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat du cabinet DELTA CONSULT en tant que commissaire aux comptes pour une durée de trois ans. Ce mandat prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2016.

Résolution n° 5:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs à vingt quatre mille Dinars (24.000,000 D). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Résolution n° 6:

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir à toute personne désignée par le Directeur Général à l'effet d'accomplir toute formalité nécessaire.